

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 333

présenté par

M. Raphan, Mme Calvez, Mme Rilhac, M. Le Bohec, Mme Charrière, Mme Pételle, Mme Hérin,
Mme Brugnera, Mme Jacqueline Dubois et Mme Bannier

ARTICLE 33**ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.